



L'université découvre les PME

« Votre enseignement est très bien. Mais pourquoi employer le mot PME dans l'intitulé de vos cours ? », lance le directeur général d'une école de commerce à l'un de ses professeurs. L'anecdote est révélatrice d'un certain état d'esprit. Que des parents paient une certaine somme pour que leurs enfants diplômés aillent travailler dans une PME ou créent une PME est difficilement accepté.

La parution du *Grand Livre de l'économie PME* aux éditions Lextenso illustre une révolution culturelle. Quarante universitaires et professeurs dans des écoles de commerce réunis par Gilles Lecointre ont participé à cette somme qui est une première souhaitée par Jean-François Roubaud, président de la CGP-ME. « Nous menons avec la CGP-ME une réflexion en vue de faire prendre conscience aux pouvoirs publics, au monde universitaire et à tous les acteurs de la société civile que la PME patrimoniale n'est pas une "petite grande entreprise". Elle est un agent économique spécifique », explique Gilles Lecointre, chef d'entreprise - il est président d'ICF-Intercessio - et professeur à l'Essec.

Tous les grands sujets sont abordés : la gouvernance et les relations humaines, les secrets de la croissance, la stratégie, les modèles d'association et de réseautage, l'évaluation des politiques publiques. Elsa Belliato, Caroline Champagne et Martine Seville se sont intéressées à la « découverte d'un métier méconnu et difficile, dirigeant de PME en croissance ». Elles ont interrogé sept dirigeants de la région Rhône-Alpes. « On ne s'improvise pas dirigeant de PME en croissance. Ce sont souvent des dirigeants ayant eu à gérer à plusieurs reprises la croissance (ou la décroissance) d'entreprises et qui maîtrisent une véritable "technologie" du management de ces entreprises si particulières. Il serait sans doute bon de veiller à alimenter un marché des dirigeants maîtrisant cette "techno-



« La PME est un agent économique spécifique », assure Gilles Lecointre, chef d'entreprise et professeur à l'Essec.

logie" en France grâce à des formations mais aussi du compagnonnage entre dirigeants et toute autre forme de recouvrement entre dirigeants "novices" et ceux qui ont exercé ce métier difficile », observent les trois auteurs.

Olivier Torrès analyse « l'inaudible et inavouable souffrance patronale : le cas du licenciement en PME-TPE ». Constatant que « la souffrance patronale est une terra incognita », le chercheur associé à l'EM Lyon Business School affirme qu'il « existe une souffrance patronale et la nier serait plus qu'une erreur, une faute morale. Reconnaître cette souffrance, c'est déjà l'entendre, en partie la soulager ».

Abordant le sujet de la transmission, Hamid Bouchikhi, professeur de management et d'entrepreneuriat à l'Essec, propose de compléter le dispositif existant avec « un système de mutualisation du risque pour les vendeurs et les acheteurs ». Une proposition parmi d'autres. Car l'intérêt de cette radioscopie est de marier réflexions et propositions pratiques pour améliorer la compétitivité de sociétés qui emploient plus d'un Français du secteur privé sur deux.